



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE BAIE-TRINITÉ**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE BAIE-TRINITÉ, À LA SALLE WILLIE-
CYR, LE JEUDI 9 SEPTEMBRE 2021 À 19h00.**

Sont présent(e)s :

M. Étienne Baillargeon	Maire
Poste vacant:	siège n° : 1
Mme Diane Lebrasseur, conseillère :	siège n° : 2
Mme Nancy Charpentier, conseillère :	siège n° : 3
Mme Thérèse Harrisson, conseillère :	siège n° : 4
M ^{me} Carole Jourdain, conseillère :	siège n° : 5
Mme Line Larouche, conseillère :	siège n° : 6

Madame Stecy Martens, adjointe administrative

Les membres du Conseil forment quorum.

Ouverture de la séance

Le maire constate le quorum et déclare ouverte la séance à 19h00

13 personnes sont présentes à la séance en respectant les mesures sanitaires du Gouvernement du Québec.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture d'assemblée
2. Nomination d'une secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 août 2021 et de la séance extraordinaire du 18 août 2021
5. CONSEIL MUNICIPAL
 - 5.1. Communication du maire et suivi des conseillers
6. INFORMATION ET DÉPÔT DE DOCUMENTS
 - 6.1. Dépôt de la correspondance
7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 7.1. Liste des comptes à payer, rapport des dépenses et contrats octroyés en vertu du règlement sur la délégation de pouvoir au DG ainsi que dépôt des achats effectués par carte de crédit
 - 7.2. Dépôt des états financiers au 31 août 2021
 - 7.3. Nomination au poste de directeur général par intérim
 - 7.4. Renouvellement contrat d'entretien – Génératrice à Pointe-des-Monts
 - 7.5. Autorisation de paiement – Brandt – Installation de la débroussailleuse
 - 7.6. Affichage du poste de conciergerie
 - 7.7. Scrutin général du 7 novembre, nomination du président d'élection
 - 7.8. Rémunération du personnel électoral
8. SÉCURITÉ PUBLIQUE
9. TRAVAUX PUBLICS-TRANSPORT
 - 9.1. Acceptation de soumission pour remplacement d'aqueduc Route 138
10. HYGIÈNE DU MILIEU
 - 10.1. Avis de motion - Projet de règlement 2021-06 relatif à l'usage de l'eau potable

SM
EB

- 10.2. Dépôt du Projet de règlement 2021-06 relatif à l'usage de l'eau potable
11. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRES
12. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
- 12.1. Demande de dérogation mineure 1 rue Jourdain
- 12.2. Demande de dérogation mineure 21 rue Therrien
- 12.3. Approbation du PV de la réunion du CCU du 17 août 2021
- 12.4. Adoption du Règlement d'amendement numéro 2021-10 modifiant le règlement de plan d'urbanisme numéro 2016-1001 relativement aux limites des grandes affectations du territoire et aux usages dominants et compatibles en concordance avec les grandes affectations définies au schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC Manicouagan
- 12.5. Adoption du second projet de Règlement d'amendement numéro 2021-11 modifiant le règlement de zonage numéro 2016-1002 en concordance avec le projet d'amendement numéro 2021-10 modifiant le plan d'urbanisme relativement aux limites de zones, aux usages à la grille des spécifications, aux usages complémentaires et divers autres objets de modification
- 12.6. Adoption du Règlement numéro 2021-12 - Dérogations mineures ayant pour objet de permettre une flexibilité plus grande quant à l'application des règlements de zonage et de lotissement sur le territoire de la Municipalité de Baie-Trinité, en donnant la possibilité au Conseil municipal d'accorder des dérogations mineures à certaines dispositions règlementaires tout en demeurant conformes avec les objectifs du plan d'urbanisme (règlement numéro 2016-1001) et ceux du schéma d'aménagement de la MRC Manicouagan
13. VARIA
- 13.1. _____
14. PÉRIODE DE QUESTIONS
15. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2021-09-01 2. NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

ATTENDU QUE la vacance de poste à titre de secrétaire-trésorier

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Thérèse Harrison

QUE madame Stecy Martens soit nommée secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-09-02 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour par monsieur Étienne Baillargeon,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Nancy Charpentier

QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-09-03 4. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 AOÛT 2021 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 AOÛT 2021

Les membres du Conseil municipal ont reçu copie et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 août 2021 ainsi que du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 août 2021 préalablement à la présente séance.

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Carole Jourdain


SM

QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 août 2021 et de la séance extraordinaire du 18 août 2021 soient approuvés.

ADOPTÉE EN MAJORITÉ

Mme Larouche se retire

5.1 COMMUNICATION DU MAIRE ET SUIVI DES CONSEILLERS

Maire :

M. Baillargeon fait ses condoléances à la famille Lefrançois

Conseillers :

Aucune communication

6.1 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Lettre de démission du concierge M. Marcel Gagnon

Lettre du réseau de Biblio qui nous annonce que nous sommes 3^{es} finalistes pour le prix reconnaissance.

Ministère de la Sécurité publique (possibilité d'ouverture de centres d'hébergement en cas d'urgence.

M. Doré nous demande de remercier l'équipe de la voirie pour leur travail entre Pointe-des-Mont et l'Anse-aux-Aulnes.

2021-09-04 7.1 LISTE DES COMPTES À PAYER, RAPPORT DES DÉPENSES ET CONTRATS OCTROYÉS EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIR AU DG AINSI QUE DÉPÔT DES ACHATS EFFECTUÉS PAR CARTE DE CRÉDIT

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer en date du 31 août 2021 est déposée pour approbation par les membres du conseil;

ATTENDU QUE cette liste comprend aussi certains paiements effectués par la direction générale, conformément aux dispositions du règlement sur le contrôle budgétaire et sur la délégation de pouvoirs;

ATTENDU QUE la liste a été étudiée par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Diane Lebrasseur

D'approuver la liste des comptes à payer en date du 31 août 2021, au montant de 150 808.61 \$ et d'autoriser le paiement;

QUE le conseil municipal confirme les crédits nécessaires aux fins d'effectuer les paiements.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Mme Larouche et Mme Jourdain se retirent

2021-09-05 7.2 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 JUILLET 2021

ATTENDU QUE les états financiers intérimaires au 31 août 2021 ont été déposés aux membres du conseil de la Municipalité du village de Baie-Trinité;

ATTENDU QUE les états financiers ont été étudiés par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Thérèse Harrisson



QUE le conseil municipal accepte le dépôt des états financiers intérimaires au 31 août 2021.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Madame Larouche, Madame Jourdain et madame Charpentier se retirent.

2021-09-06 7.3 NOMINATION AU POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM

ATTENDU la démission de monsieur Guy Bouchard au poste de directeur général secrétaire-trésorier

ATTENDU QUE la Municipalité de Baie-Trinité est présentement en processus de recherche de candidat pour combler la vacance de poste;

ATTENDU QUE l'article 210 du code municipal stipule « *Toute municipalité doit avoir un directeur général, qui en est le fonctionnaire principal* »;

ATTENDU QUE l'article 179 du code municipal stipule « *Toute municipalité doit avoir un officier préposé à la garde de son bureau et de ses archives. Cet officier est désigné sous le nom de secrétaire-trésorier* »;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Nancy Charpentier

QUE le conseil municipal de Baie-trinité nomme monsieur Frédérick Lee à titre de directeur général et secrétaire-trésorier par intérim;

QUE les tâches de monsieur Lee se résument à :

- Rédiger les procès-verbaux, les avis et les correspondances;
- Effectuer, en collaboration avec le conseil, l'élaboration du budget 2022;
- Agir de mentor auprès des employés et élus de la Municipalité de Baie-Trinité;
- Agir de mentor auprès de la nouvelle ressource qui sera nommée à la direction générale.

QUE les conditions de travail de monsieur Lee soient celles qui prévalaient lors de son départ en février 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-09-07 7.4 RENOUELEMENT CONTRAT D'ENTRETIEN – GÉNÉRATRICE À POINTE-DES-MONTS

ATTENDU QUE l'usine de pompage et de traitement de l'eau potable nécessite une génératrice afin de fournir en eau la municipalité en cas de panne de courant;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Carole Jourdain

QUE la Municipalité de Baie-trinité accepte la soumission de Génératrice Drummond/Wajax au coût de 1 337.90\$ avant taxes annuellement pour la durée du 1^{er} octobre 2021 au 30 septembre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-09-08 7.5 AUTORISATION DE PAIEMENT – BRANDT – INSTALLATION DE LA DÉBROUSSAILLEUSE

ATTENDU QUE des travaux d'installation d'une débroussailleuse ont été effectués sur une des machines de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Mme Diane Lebrasseur

QUE la Municipalité de Baie-trinité accepte de payer la facture #5800828 à Brandt au montant de 50 726.27\$ taxes incluses pour l'acquisition et l'installation d'une débroussailleuse.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-09-09 7.6 AFFICHAGE DU POSTE DE CONCIERGERIE

ATTENDU QUE le poste à l'entretien ménager est à combler

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Mme Line Larouche

QUE la Municipalité de Baie-trinité mandate le directeur général par intérim monsieur Frédérick Lee à élaborer le descriptif des tâches ainsi que l'affichage de poste.

QUE les conditions offertes pour ce poste soient en fonction de la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-09-10 7.7 SCRUTIN GÉNÉRAL DU 7 NOVEMBRE, NOMINATION DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION

ATTENDU QUE le poste à la direction générale est vacant;

ATTENDU QUE le directeur général par intérim ne peut pas être président d'élection dans deux municipalités;

ATTENDU le désistement de madame Stecy Martens pour pouvoir le poste de présidente d'élection;

ATTENDU QUE monsieur René Poulin a été secrétaire d'élection lors de deux scrutins en 2019 à la Municipalité de Baie-Trinité ce qui fait de lui la personne possédant le plus d'expérience pour ce poste.

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Mme Thérèse Harrisson

QUE la Municipalité de Baie-trinité nomme monsieur René Poulin à titre de président d'élection pour l'élection municipale générale du 7 novembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-09-11 7.8- SCRUTIN GÉNÉRAL DU 7 NOVEMBRE 2021, SALAIRES DU PERSONNEL ÉLECTORAL

ATTENDU le scrutin général prévu pour le 7 novembre 2021;

ATTENDU QUE l'article 88 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* donne le pouvoir aux municipalités d'établir la rémunération du personnel électoral ;

ATTENDU QUE cette même loi établit aussi les montants payables lors d'une élection;

ATTENDU QUE la Municipalité de Baie-Trinité désire appliquer les montants prévus à la loi;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Mme Nancy Charpentier

QUE la rémunération du personnel électorale lors de l'élection du 7 novembre 2021 soit établie en fonction du tableau suivant :

RÉSUMÉ DES SALAIRES SCRUTIN DU 7 NOVEMBRE 2021 BAIE-TRINITÉ				
Poste	Scrutin	Votes par anticipation	Liste électorale	Comm. de révision
Président d'élection	578 \$	770 \$	0.436\$/électeur	18,90\$/h
Secrétaire d'élection	433,50 \$	577,55 \$	N/A	N/A
Scrutateur	16,88\$/h	16,88\$/h	N/A	N/A
Secrétaire bureau de vote	16,20\$/h	16,20\$/h	N/A	N/A
Vérificateur table d'identité	14,00\$/h	14,00\$/h	N/A	N/A
Membre comm. de révision	N/A	N/A	N/A	18,90\$/h
Primo	16,88\$/h	16,88\$/h	N/A	N/A

QUE le président d'élection soit autorisé à offrir un repas de pizza au personnel électoral.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-09-12 9.1 ACCEPTATION DE SOUMISSION POUR REMPLACEMENT D'AQUEDUC ROUTE 138

ATTENDU QUE des travaux de remplacement d'aqueduc sur la Route 138 sont planifiés par la municipalité;

ATTENDU QUE le Groupe Conseil TDA a effectué les plans et devis sous le numéro de projet 6607;

ATTENDU QUE les entreprises suivantes ont déposé des soumissions pour la réalisation des travaux :

EJD Construction inc.	327 086.91\$
Roland Munger	510 961.00\$
RG Saint-Laurent	330 861.20\$
Dexter	803 037.14\$

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Mme Carole Jourdain

QUE la Municipalité de Baie-trinité accepte la soumission de EJD Construction inc. au montant de 327 086.91\$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.1 AVIS DE MOTION - PROJET DE RÈGLEMENT 2021-06 RELATIF À L'USAGE DE L'EAU POTABLE

Mme Diane Lebrasseur donne avis de motion qu'à une séance subséquente le règlement 2021-06 relatif à l'usage de l'eau potable sera adopté.

10.2 DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2021-06 RELATIF À L'USAGE DE L'EAU POTABLE

La secrétaire d'assemblée madame Stecy Martens dépose séance tenante le projet de règlement 2021-06 relatif à l'usage de l'eau potable.

2021-09-13 12.1 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 1 RUE JOURDAIN

ATTENDU QUE le propriétaire du 1 rue Jourdain demande de régulariser la marge avant de l'agrandissement qui est inférieur à 7,5 m comme prescrit dans grille de spécification du règlement 2016-1002

ATTENDU QUE le Comité Consultatif en Urbanisme (CCU) recommande d'accepter la dérogation mineure pour le 1 rue Jourdain;

ATTENDU QUE la demande ne cause pas un préjudice sérieux au requérant et que celle-ci ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété.

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Line Larouche

D'accepter la demande de dérogation mineure pour le 1 rue Jourdain à Baie-Trinité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-09-14 12.2 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 21 RUE THERRIEN

ATTENDU QUE le propriétaire du 21 rue Therrien demande une dérogation mineure pour régulariser l'empiètement en marge avant d'une partie du garage attenant ce qui va l'encontre de l'article 9.1 du règlement 2016-1002 que la demande soit acceptée.

ATTENDU QUE le Comité Consultatif en Urbanisme (CCU) recommande d'accepter la dérogation mineure pour le 21 rue Therrien;

ATTENDU QUE la demande ne cause pas un préjudice sérieux au requérant et que celle-ci ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété.

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Thérèse Harrisson

D'accepter la demande de dérogation mineure pour le 21 rue Therrien à Baie-Trinité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-09-15 12.3 APPROBATION DU PV DE LA RÉUNION DU CCU DU 17 AOÛT 2021

ATTENDU QUE le Comité Consultatif en Urbanisme (CCU) s'est réuni le 17 août 2021;

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Nancy Charpentier

D'accepter le dépôt du procès-verbal du CCU du 17 août 2021

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2021-09-16 12.4 ADOPTION DU RÈGLEMENT D'AMENDEMENT NUMÉRO 2021-10 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE PLAN D'URBANISME NUMÉRO 2016-1001 RELATIVEMENT AUX LIMITES DES GRANDES AFFECTATIONS DU TERRITOIRE ET AUX USAGES DOMINANTS ET COMPATIBLES EN CONCORDANCE AVEC LES GRANDES AFFECTATIONS DÉFINIES AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ (SADR) DE LA MRC MANICOUAGAN

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Carole Jourdain

D'ADOPTER le règlement d'amendement numéro 2021-10 modifiant le règlement de plan d'urbanisme numéro 2016-1001 relativement aux limites des grandes affectations du territoire et aux usages dominants et compatibles en concordance avec les grandes affectations définies au schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC Manicouagan

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-09-17 12.5 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT D'AMENDEMENT NUMÉRO 2021-11 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2016-1002 EN CONCORDANCE AVEC LE PROJET D'AMENDEMENT NUMÉRO 2021-10 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME RELATIVEMENT AUX LIMITES DE ZONES, AUX USAGES À LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS, AUX USAGES COMPLÉMENTAIRES ET DIVERS AUTRES OBJETS DE MODIFICATION

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Diane Lebrasseur

D'ADOPTER le second projet de règlement d'amendement numéro 2021-11 modifiant le règlement de zonage numéro 2016-1002 en concordance avec le projet d'amendement numéro 2021-10 modifiant le plan d'urbanisme relativement aux limites de zones, aux usages à la grille des spécifications, aux usages complémentaires et divers autres objets de modification

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-09-18 12.6 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-12 - DÉROGATIONS MINEURES AYANT POUR OBJET DE PERMETTRE UNE FLEXIBILITÉ PLUS GRANDE QUANT À L'APPLICATION DES RÈGLEMENTS DE ZONAGE ET DE LOTISSEMENT SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE BAIE-TRINITÉ, EN DONNANT LA POSSIBILITÉ AU CONSEIL MUNICIPAL D'ACCORDER DES DÉROGATIONS MINEURES À CERTAINES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES TOUT EN DEMEURANT CONFORMES AVEC LES OBJECTIFS DU PLAN D'URBANISME (RÈGLEMENT NUMÉRO 2016-1001) ET CEUX DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MRC MANICOUAGAN

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Line Larouche

D'ADOPTER le règlement numéro 2021-12 - Dérogations mineures ayant pour objet de permettre une flexibilité plus grande quant à l'application des règlements de zonage et de lotissement sur le territoire de la Municipalité de Baie-Trinité, en donnant la possibilité au Conseil municipal d'accorder des dérogations mineures à certaines dispositions réglementaires tout en demeurant conformes avec les objectifs du plan d'urbanisme (règlement

numéro 2016-1001) et ceux du schéma d'aménagement de la MRC Manicouagan.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13 VARIA

14 PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Yvan Thibeault demande quel est le salaire de m. Lee et qu'est ce que les employés municipaux à la voirie ont effectué comme travail cet été.

Demande aussi pour l'asphalte au Petit-Mai.

Mme Colette Imbeault est-ce que c'est vrai que vous payez le repas des employés d'élection municipale ?

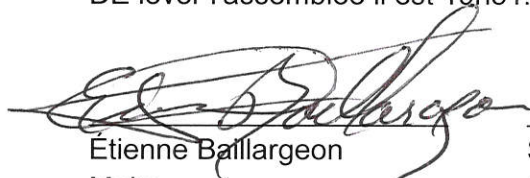

Demande aussi pour les adresses des Ilets-Caribou

Madeline Dumas demande des explications avec les points 12.4, 12.5 et 12.6.

2021-09-19 15 CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Thérèse Harrisson

DE lever l'assemblée il est 19h51.

	
Étienne Baillargeon Maire	Stecy Martens Secrétaire d'assemblée

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2^e alinéa de l'article 142 du *Code municipal du Québec*.


Étienne Baillargeon
Maire

